

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18.11.2011

La séance est ouverte à 20h00

## **PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Présents : AGNOLI P. - BIANCONE G. – DESBROSSE MP - GOBEROT JM. – GUELAUD C. - LAGOUTTE JM. - LALLE S. – LANOIR F. - MICHELIN JM. - TATIGNY P.  
Absents : Patrice RAYMOND (pouvoir à JM LAGOUTTE)

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le secrétaire de séance est MP DESBROSSE

### 1. Compte-rendu du conseil municipal du 21 octobre 2011

Adopté à l'unanimité

### 2. Repas des Anciens

Tarifs repas : 31€50.

### 3. Modification statuts du Syndicat des Eaux

Modification de l'article 7 des statuts du syndicat des eaux votés le 19/06/2008. La préfecture demande de modifier dans cet article le paragraphe : «une indemnité de fonction est attribuée au président. Son montant est fixé par le comité syndical dans la limite de la catégorie la plus basse prévue pour les maires et adjoints sauf dérogation accordée par décision motivée du préfet» et de le remplacer par «une indemnité de fonction est attribuée au président. Son montant est fixé par le comité syndical dans la limite des indemnités de fonction prévues pour les présidents et vices présidents des établissements publics de coopération intercommunale sans fiscalité propre.»  
Vote l'unanimité.

### 4. Création emploi

Le poste d'adjoint technique occasionnel créé en septembre prend fin le 21/12/2011, il est donc voté à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique deuxième classe de 17h30 par semaine à dater du 22 décembre 2011.

### 5. Questions diverses

- Lors du dernier compte-rendu de conseil municipal, il avait été écrit que nous n'avions pas reçu d'invitation pour l'assemblée générale du GIC des Grolles. Le courrier papier a été remplacé par un courrier électronique. Nous avons loupé cette convocation.

- Lors du conseil d'école, les enseignants ont demandé s'il était possible d'avoir un ordinateur portable et un vidéo projecteur. L'acquisition de ce matériel est accepté par le conseil. D'autre part, les parents demandent l'installation d'un garage à vélos (arceaux). Son implantation sera décidée avec l'architecte paysagiste. L'installation d'un panier de basket sous le préau est également envisagée.

La séance est levée à 22h00